FORMULE 14F

Loi sur les tribunaux judiciaires

RENSEIGNEMENTS À L'USAGE DU TRIBUNAL

ONTARIO

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

(titre)

RENSEIGNEM	IENTS A	L'USAGE DU TR	IBU.	NAL		
La présente instance est une :			[]	action	[]	requête
A-t-elle été introduite en vertu de la <i>Loi de 1992 sur les recours collectifs</i> ?			[]	oui	[]	non
(Si l'instance est une action, répondez à toutes les questions s	uivantes :)					
La Règle 76 (procédure simplifiée) s'applique-t-elle? Remarque : Sous réserve des exceptions prévues au paragrap OBLIGATOIRE de procéder selon la Règle 76 pour toutes les d'argent demandée ou la valeur des biens meubles ou immeut moins.	causes da	ns lesquelles la somme		oui	[]	non
La Règle 77 (gestion des causes civiles) s'applique-t-elle?			[]	oui	[]	non
Si la Règle 77 s'applique, la voie choisie est :			[]	la voie accélérée	[]	la voie ordinaire
La Règle 78 (projet pilote de gestion des causes civiles de Toronto) s'applique-t-elle?			[]	oui	[]	non
Droit constitutionnel	[]	Accident de véhicule automobile [] Droit municipal [] Droit des sociétés en nom collectif []				
Recouvrement d'une dette déterminée	[]	Droit municipal []				
Droit de la construction (à l'exclusion du privilège dans l'industrie de la construction)	[]	Sûreté mobilière [Responsabilité du fait du produit [
Privilège dans l'industrie de la construction	[]	Faute professionnelle (autre que médicale)				
Droit des contrats	[]	Biens immeubles (y compris les baux, à l'exclusion des []				
Droit des sociétés	[]	hypothèques ou charges)				
Diffamation	[]	Délit civil : préjudice économique (à l'exclusion d'un préjudice [] causé par une faute professionnelle, notamment médicale) Délit civil : lésions corporelles (à l'exclusion de celles causées []				
Droit de l'emploi ou droit du travail						
Droit de la propriété intellectuelle	[]	par un accident de v		on de	celles causées []	
Révision judiciaire	[]	Fiducies, obligation				r 1
Fauta professionnalla médicala	r 1			lane		<u>_</u>
	[]	Testaments, success	510113			[]
Faute professionnelle médicale Hypothèque ou charge Je certifie que les renseignements donnés ci-dessus sont exact		Testaments, success TIFICAT x de ma connaissance.	sions			
Date :						
				Signature de l'av	roant	

RCP-F 14F (1^{er} novembre 2005)